



Observatoire de la Famille

Rapport sur l'enquête 2010

«L'habitat des familles»

Synthèse réalisée par Charlotte LE VAN

Sociologue et Démographe au CERReV

(Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités)

Université de Caen Basse-Normandie

INTRODUCTION

A) Contexte de l'enquête

Le logement représente un enjeu de société fondamental, tant il conditionne la vie personnelle, sociale et familiale de chacun. Il est un droit essentiel pour permettre à chaque personne et à chaque famille de vivre dans la dignité.

Dans un contexte économique instable, le logement reste une valeur refuge pour nombre de familles. Il occupe en effet une part importante dans leur vie, tant au plan financier que social et affectif. Le logement assure certes une fonction patrimoniale ; il peut notamment se transmettre de génération en génération pour ceux qui sont propriétaires. Mais sa fonction première, c'est d'être un lieu d'habitation, un nid, un cocon. Plus que jamais d'actualité, le logement ou l'habitat dans son ensemble reste un refuge pour la famille, un repère que chacun aménage et personnalise afin s'y sentir bien. C'est le lieu où la famille se retrouve pour se détendre, partager des repas et se reposer. A ce titre, le logement intègre une dimension sociale forte. Les individus ont besoin d'un toit pour se protéger, se construire, et participer à la vie collective. Enfin, le logement est un des éléments déterminants du niveau et des conditions de vie des familles ; il peut être identifié par un certain nombre de caractéristiques comme son implantation, sa taille, ses équipements, ou encore son confort. Autant d'éléments qui interfèrent sur le vécu social et économique des familles.

Au-delà de ces notions, « avoir un toit » est une des préoccupations majeures de chaque famille, et ce d'autant plus que le logement est un poste de dépense croissant, que l'on soit propriétaire ou locataire. L'Insee a en effet constaté que les ménages, en particulier les plus modestes, consacraient une part grandissante de leurs ressources aux dépenses de logement (loyers, remboursements d'emprunts, charges)¹. Entre 1996 et 2006, la part du logement dans le budget a ainsi gagné deux points pour atteindre 27 %. Dans le même temps, cette part a augmenté de cinq points pour les ménages à faibles ressources (les 30 % des ménages les plus modestes) qui dépensent désormais 39 % de leur budget pour se loger. En cause, la hausse très inégale des loyers, là encore au détriment des revenus les plus bas. Au cours des dix dernières années, les loyers des ménages les plus pauvres ont ainsi augmenté de 42 % en moyenne contre seulement 28 % pour les autres catégories de population. Une situation qui s'explique en partie par l'accroissement des surfaces et l'amélioration du confort intérieur mais reste largement liée à un « *pur effet prix* » selon l'Insee. Par ailleurs, entre 1995 et 2010,

¹ Source INSEE, « Portrait social » de la France, 2010.

les prix des logements ont été multipliés par 2,5 en France, soit une hausse bien supérieure à celle des revenus (multipliés par 1,6 sur la même période)². Le poids de l'ensemble des dépenses de logement dans le budget des ménages s'est fortement accentué et les inégalités se sont accrues.

Face au contexte socio-économique actuel, un certain nombre de questions ne manquent pas de se poser : quels sont les critères de choix et les projets des familles en matière d'habitat ? Quelles difficultés rencontrent-elles dans la recherche de leur logement ? Quelles représentations ont-elles de leur logement aujourd'hui ? Ont-elles le sentiment d'avoir choisi leur logement librement ou par défaut ? Que représente pour elles l'accès à la propriété ? Quelles perceptions ont-elles des politiques du logement en général, et du logement social en particulier ?

Autant d'interrogations, aux réponses non assurées, qui ont amené l'UNAF, les URAF et les UDAF à initier cette enquête sur l'habitat des familles.

B) Objectifs de l'enquête

Le thème du logement répond à une forte préoccupation des UDAF, engagées au quotidien dans le domaine du logement par leur représentation dans des instances départementales et par leur gestion de services sociaux. Cette enquête vise donc à obtenir des éléments de connaissance pour en savoir davantage sur la manière dont les familles vivent dans leur logement, sur leurs besoins et leurs aspirations en termes d'accès ou encore d'amélioration de leur logement.

Le **premier objectif** de l'enquête vise à cerner les représentations que les familles ont de leur habitat dans son ensemble. Il s'agit d'identifier leurs conditions de vie, à travers notamment les points forts et les points faibles de leur habitat, mais aussi d'évaluer s'ils se sentent bien ou non au sein de leur logement/quartier. Sont également investiguées les difficultés que les ménages ont rencontré pour trouver leur logement, ainsi que leur perception de l'accès à la propriété.

Dans la mesure où les parcours résidentiels des individus ont tendance à se diversifier, le **deuxième objectif** de l'enquête consiste à mettre au jour les principales raisons qui motivent un déménagement au cours de la vie, ainsi que les projets des familles en matière de changement ou d'amélioration de leur logement.

Enfin, le **troisième objectif** de l'enquête est d'analyser les représentations que les parents ont des politiques d'aide ou d'accès au logement. Il s'agit notamment d'évaluer leur connaissance et leur degré de satisfaction à l'égard de divers dispositifs, et en particulier de cerner l'image qu'ils ont du logement social, ainsi que leur perception de la densification urbaine.

² Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations des français », 2009.

C) Méthode de l'enquête

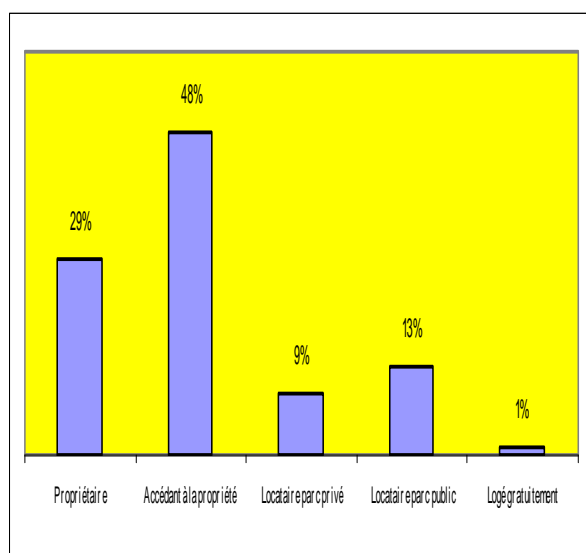
La population cible pour cette enquête est l'ensemble des **familles résidant dans le département de la Manche, et qui ont des enfants de moins de 25 ans**. Au printemps 2010, un questionnaire a été envoyé, par voie postale, à 3 000 ménages correspondant à ces critères, via un fichier mediapost. Les résultats de l'enquête portent sur les réponses des **500 questionnaires** qui ont été exploités.

Précisons qu'en raison d'une importante sous-représentation des familles monoparentales et des jeunes, catégories plus touchées que d'autres par les difficultés financières et l'accès au logement, les résultats de cette enquête donnent vraisemblablement à voir une image légèrement embellie de la situation des ménages dans la Manche.

PARTIE 1 : LES FAMILLES ET LA REPRESENTATION DE LEUR LOGEMENT

A) Une majorité de propriétaires

Répartition des familles selon le statut d'occupation du logement



Plus des trois quarts des enquêtés (77 %) sont actuellement propriétaires de leur logement, (contre 61 % de l'ensemble des habitants de la Manche au recensement de 2007). 29 % des répondants ont terminé de rembourser leurs prêts habitation et 48 % sont accédants à la propriété. Les locataires représentent, quant à eux, près d'un quart (22 %) de la population : 9 % dans le parc privé et 13 % dans le parc public. Enfin, les personnes logées à titre gratuit sont très peu nombreuses : seulement 1 % de l'ensemble.

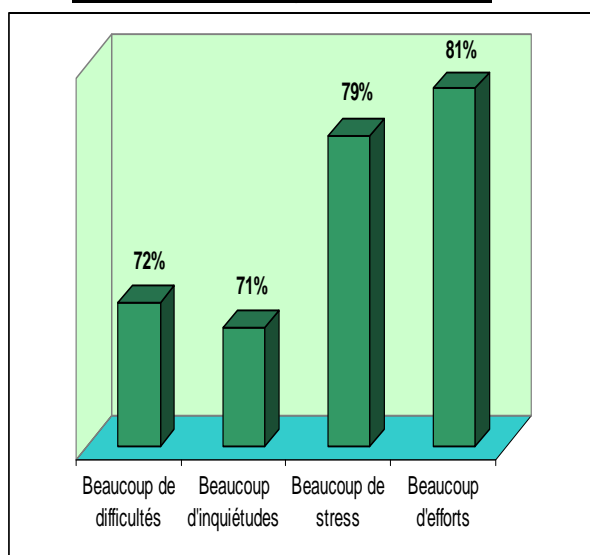
Le statut d'occupation dépend étroitement de la catégorie sociale des familles. C'est parmi les professions intermédiaires que l'on trouve la proportion la plus importante d'accédants à la propriété (61 %) et, inversement, la plus faible proportion de locataires (9 %). Les ménages modestes sont plus souvent locataires que les autres : c'est par exemple le cas de 34 % des enquêtés sans emploi. Par ailleurs, si 39 % des catégories supérieures sont actuellement propriétaires et ont terminé de rembourser leurs prêts habitation, c'est seulement le cas de 23 % des catégories modestes.

La grande majorité des enquêtés (94 %) résident dans une maison (contre 79 % des habitants de la Manche, selon le recensement de 2007) ; seuls 6 % d'entre eux vivent dans un appartement. Par ailleurs, 91 % disposent d'un jardin, et 94 % d'un garage. Enfin, 70 % des familles résident dans des logements de type T5 ou plus. Néanmoins, on retrouve ici aussi des inégalités. Les jeunes et les catégories sociales défavorisées habitent plus souvent dans des appartements, sans jardin ni garage, et disposent de moins d'espace.

B) Trouver un logement : une quête difficile

Que l'on soit propriétaire ou locataire, la recherche du dernier logement s'est accompagnée de diverses difficultés pour la majorité des familles.

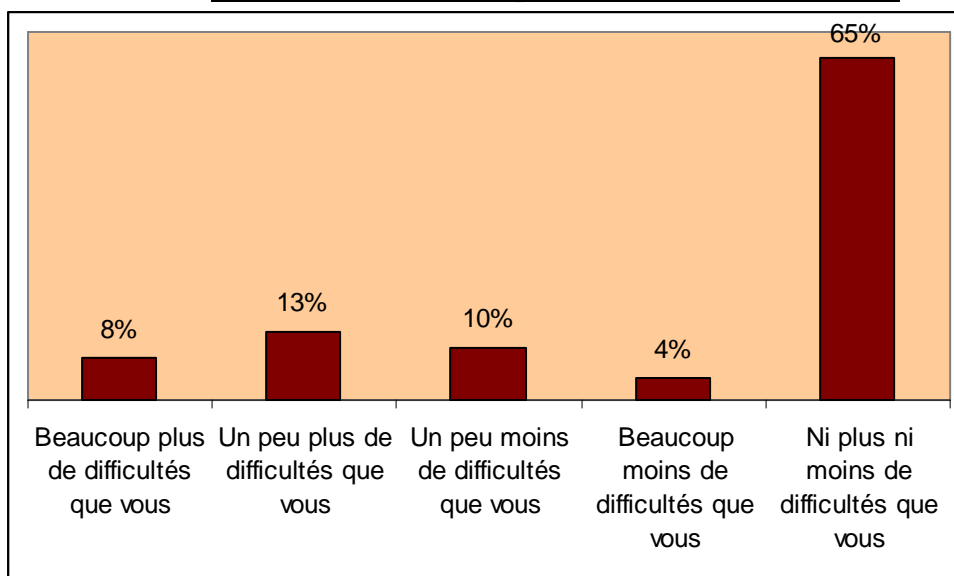
Pourcentages d'enquêtés « tout à fait ou plutôt d'accord » pour dire que la recherche de leur dernier logement, c'était :



En premier lieu, les enquêtés soulignent que la recherche de leur logement a nécessité beaucoup d'efforts (81 %). Mais celle-ci a également été éprouvante nerveusement puisque 79 % d'entre eux déclarent qu'elle a été source de beaucoup de stress et, pour 71 %, de beaucoup d'inquiétudes. Pour près de trois quarts des ménages (72 %), c'est seulement après beaucoup de difficultés qu'ils sont entrés dans leur logement actuel.

Les difficultés, les inquiétudes, le stress et les efforts concernent autant les propriétaires que les locataires. En revanche, ils sont d'autant plus mentionnés que la recherche du logement est récente. Sans doute y a-t-il là un effet dû au souvenir plus qu'à la conjoncture. Les problèmes sont d'autant plus en mémoire qu'ils ont été rencontrés il y a peu de temps. Néanmoins, cette hypothèse doit être relativisée à la lumière des croisements avec la variable de durée d'occupation du logement. Il s'avère en effet que les familles qui soulèvent le plus de problèmes sont d'abord celles qui occupent leur logement depuis moins de 5 ans, mais également celles qui y résident depuis 20 ans ou plus.

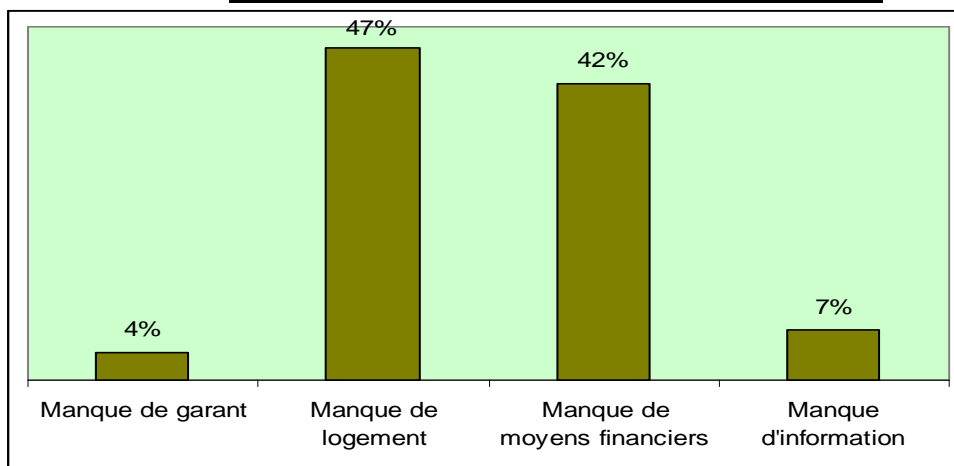
**Au moment de la recherche de votre dernier logement,
aviez-vous le sentiment que les autres familles avaient :**



Si nombre de familles expriment les divers problèmes rencontrés lors de la recherche de leur dernier logement, elles ne sont cependant que 14 % à penser que les autres familles ont rencontré un peu (10 %) ou beaucoup (4 %) moins de difficultés qu’elles. La majorité d’entre elles (65 %) n’ont pas le sentiment d’avoir vécu une situation spécifique et près d’une sur quatre estime même avoir rencontré moins de difficultés que les autres. Le sentiment que les difficultés concernent tout le monde est donc relativement partagé. En bref, la difficulté d’accès au logement est considérée comme générale.

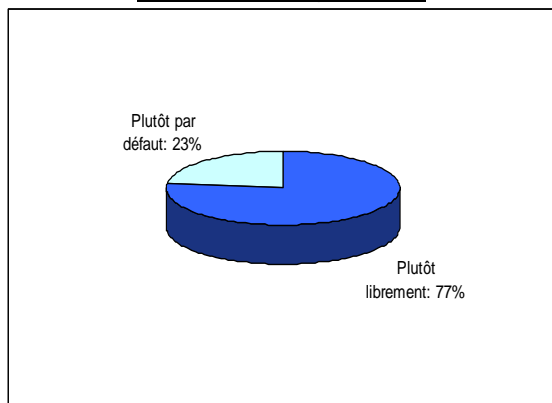
Pour autant, 37 % des ménages déclarent qu’au final, ils ont eu beaucoup (6 %) ou plutôt (31 %) du mal à trouver leur logement. La principale difficulté avancée est « celle d’un manque de logement correspondant à leurs besoins » (47 %). Le « manque de moyens financiers » est également souvent relevé (42 %). Le manque d’information (7 %) ou de garant (4 %) est nettement moins fréquent.

Difficulté principale pour trouver le logement actuel



Les analyses croisées révèlent que si ceux qui occupent leur logement depuis moins de 5 ans ou depuis plus de 20 ans sont ceux qui estiment avoir rencontré le plus de difficultés pour trouver un logement, ce ne sont pas pour les mêmes raisons. Ceux qui ont cherché récemment, soulignent avant tout le manque de logement correspondant à leurs besoins (52 %), puis le manque de moyens financiers (34 %), alors que pour ceux qui ont cherché il y a 20 ans ou plus, c'est d'abord le problème pécuniaire qui est avancé (70 %), seuls 17 % d'entre eux mentionnant une pénurie de logements. Précisons que le manque d'information concerne deux fois plus souvent les recherches les plus récentes.

Avez-vous le sentiment d'avoir choisi votre logement ?



Malgré les difficultés rencontrées pendant la recherche du dernier logement, 77 % des enquêtés affirment avoir choisi librement leur

logement, tandis que seulement 23 % déclarent avoir fait un choix contraint.

Cette proportion varie toutefois notablement, selon divers facteurs. Ceux qui ont trouvé leur logement ces cinq dernières années sont deux fois plus nombreux (30 %) que les autres (15 %) à estimer qu'ils ont finalement choisi leur logement « par défaut ». C'est également plus souvent le cas des locataires (41 %) par rapport aux propriétaires (17 %). Enfin, plus d'une famille monoparentale sur deux (56 %) déclarent avoir choisi plutôt « par défaut », contre 22 % des couples.

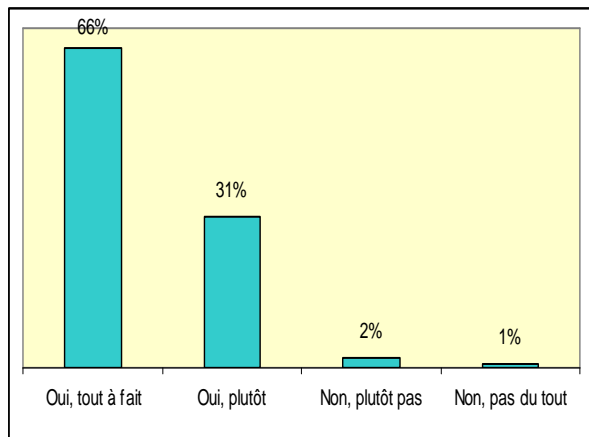
C) Représentations et vécu du logement par les familles

Il a été proposé aux enquêtés une liste présentant un certain nombre de caractéristiques de leur habitat, et il leur a été demandé s'ils constituaient, selon eux, des points forts ou des points faibles. En tête des points forts arrivent le quartier/cadre de vie (84 %), puis le jardin (78 %), l'environnement silencieux (76 %), la luminosité (73 %), ou encore la surface habitable (71 %). Les points faibles concernent quant à eux la proximité de leur logement avec les transports en commun (41 %) ou les commerces et services (31 %), les taxes et impôts (38 %), ainsi que le fait d'avoir un logement économe en énergie (34 %) ou qui respecte l'environnement (30 %).

Dans l'hypothèse où ils devraient changer de logement, il a été demandé aux enquêtés quels seraient leurs trois principaux critères de choix. La surface habitable, citée par 51 % d'entre eux, arrive de loin en tête, devant le jardin (28 %) et un logement économe en énergie (28 %). En premier lieu, les familles recherchent donc l'aisance procurée par l'espace (tant intérieur qu'extérieur) et intègrent ensuite des éléments de confort et d'économie liés à l'énergie et à sa consommation. Les aspects pratiques tels que la proximité des transports, écoles ou services (disponibilité des moyens environnants) sont quant à eux nettement moins plébiscités. Les critères de choix sont proches de

points forts relevés, excepté pour un logement économe en énergie ; lié à l'augmentation notable du coût de l'énergie domestique.

D'une manière générale, diriez-vous que vous vous sentez bien dans votre logement ?



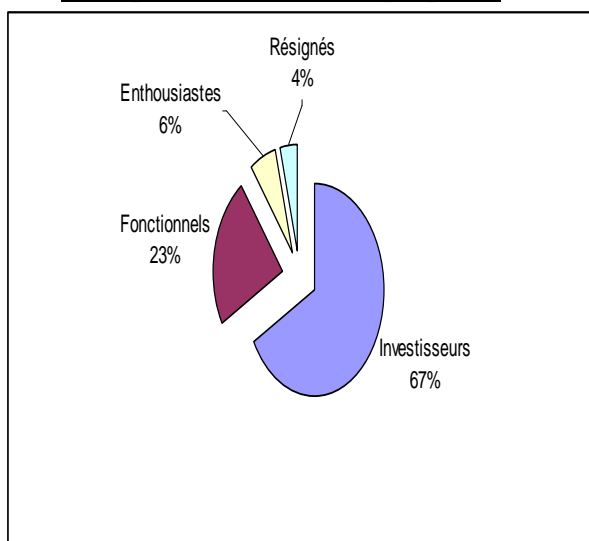
Même si leur habitat présente quelques points faibles, la très grande majorité des familles (97 %) se sentent bien dans leur logement ; 66 % déclarent même s'y sentir tout à fait bien et seuls 1 % ne s'y sentent « pas bien du tout ». Ces proportions varient toutefois considérablement selon le statut d'occupation. Les propriétaires déclarent, pour près des trois quarts (72 %), se sentir « tout à fait bien » dans leur logement, contre 44 % des locataires. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que 84 % des enquêtés n'ayant pas choisi librement leur logement déclarent s'y sentir bien malgré tout.

D) Perception de l'accès à la propriété

L'accession à la propriété est perçue de différente manière par les enquêtés. Quatre groupes distincts peuvent être identifiés au sein de la population :

- les « investisseurs » - considèrent que le logement est un placement pour l'avenir et un patrimoine pour les enfants,
- les « fonctionnels » - estiment qu'être propriétaire n'est pas une finalité, l'important étant d'avoir un toit,
- les « enthousiastes » - déclarent vouloir devenir propriétaires à tout prix,
- les « résignés » - pensent qu'avant tout, l'accession à la propriété est réservée aux autres financièrement.

Perception de l'accès à la propriété

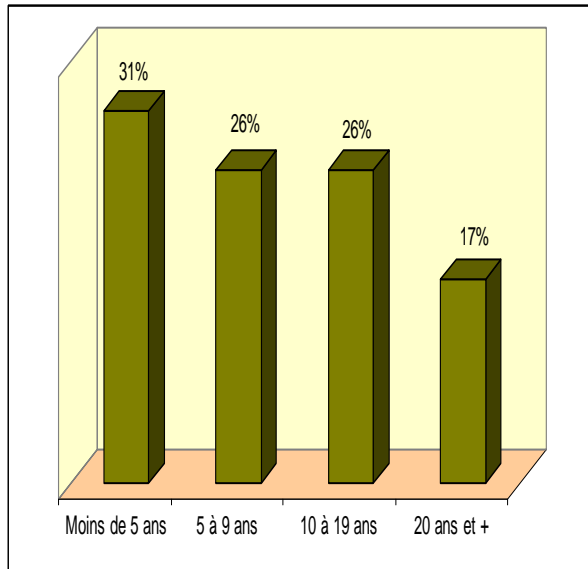


La majorité des répondants (67 %) se perçoivent d'abord comme des « investisseurs », notamment ceux qui sont propriétaires (73 %, contre seulement 44 % des locataires). Près d'un quart (23 %) ont un rapport « fonctionnel » à la propriété, en particulier les locataires qui sont 42 % dans ce cas. Les « enthousiastes » (6 %) et les « résignés » (4 %) représentent quant à eux une part marginale de la population.

PARTIE 2 : ANALYSE ET PROJECTION DES FAMILLES SUR LEUR LOGEMENT

A) Parcours de vie des familles concernant leur logement

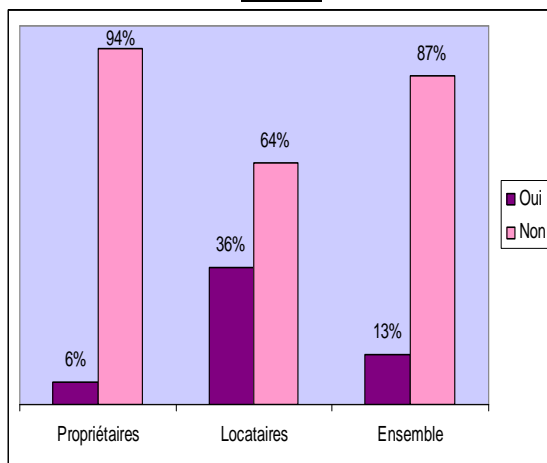
Durée d'occupation du logement actuel (en pourcentages)



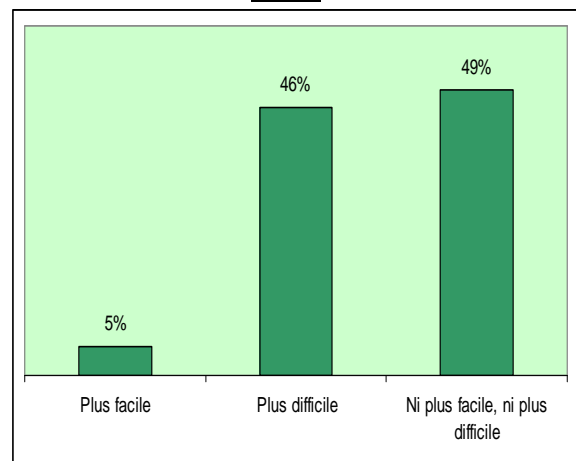
En moyenne, les familles habitent dans leur logement actuel depuis 10,5 ans. Près d'un tiers d'entre elles (31 %) ont une durée d'occupation inférieure à 5 ans, mais 17 % sont dans le même logement depuis plus de 20 ans. L'ancienneté dans le logement varie notablement selon le statut d'occupation. Si 48 % des locataires résident depuis moins de 5 ans dans leur logement, c'est seulement le cas de 26 % des propriétaires. Par ailleurs, 18 % des propriétaires sont dans le même logement depuis plus de 20 ans, contre seulement 9 % des locataires.

Dans un avenir proche (les prochains mois), seules 13 % des familles pensent changer de logement. Mais, ici aussi, les résultats dépendent étroitement du statut d'occupation. Alors que 36 % des locataires ont l'intention de déménager, c'est seulement le cas de 6 % des propriétaires.

Pensez-vous changer de logement dans les prochains mois ?



Au cours des prochaines années pensez-vous que la recherche de logement sera :



Les ménages affichent globalement un certain pessimisme à l'égard de l'évolution de la recherche de logement. Seuls 5 % d'entre eux pensent que la conjoncture sera plus favorable dans les années à venir, et près de la moitié (46 %) pensent que cela va être plus difficile. La manière d'envisager l'avenir dépend étroitement de la condition sociale des enquêtés. Les locataires et les catégories défavorisées, en particulier les chefs de famille sans emploi, affichent un pessimisme nettement plus prononcé que les autres puisque plus des deux tiers d'entre eux estiment que les conditions de recherche vont être encore plus difficiles.

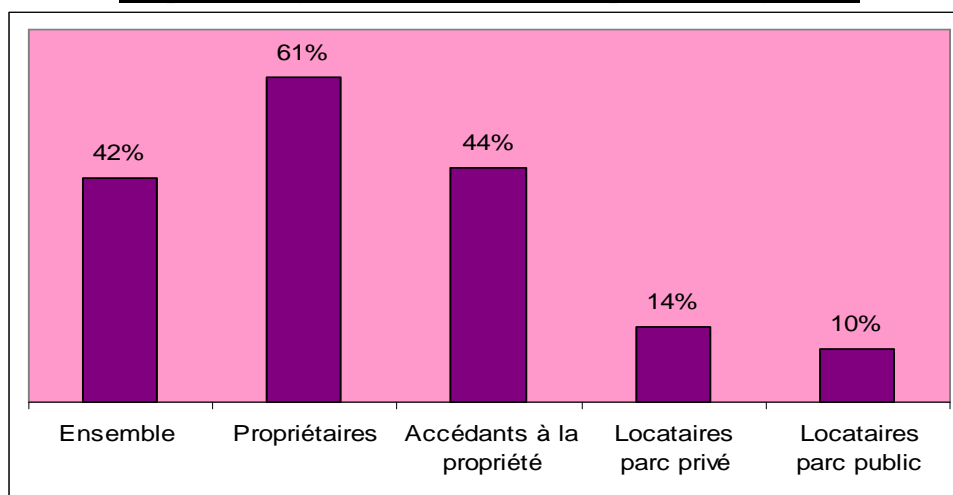
Divers freins à l'accès au logement sont pointés par ceux qui pensent que les conditions de recherche vont être plus difficiles. En premier lieu, ce sont les problèmes de capacité financière qui sont incriminés : 90 % d'entre eux soulignent le décalage entre la baisse de leur pouvoir d'achat et l'augmentation des loyers et du prix de l'immobilier ; les 10 % restants invoquent plutôt une pénurie de logements disponibles.

Reste que le besoin de logement est permanent, et sans lien avec le contexte économique. Lorsqu'on demande aux enquêtés les principales raisons qui ont motivé des déménagements au cours de leur existence, une bonne part mentionne, certes, « la volonté de devenir propriétaire » (54 %), mais ce sont d'abord les obligations familiales (installation en couple, pour 66 %, naissance d'un enfant, pour 64 %) ou professionnelles (mutation, pour 34 %) qui priment.

B) Les travaux d'amélioration du logement

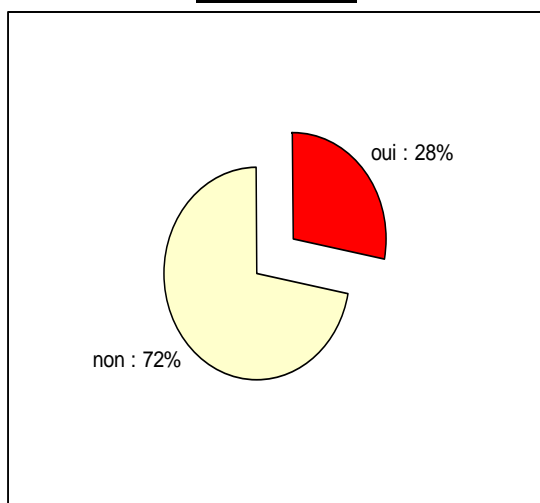
Dans l'ensemble, 42 % des enquêtés, déclarent avoir constitué une épargne pour d'éventuels travaux de rénovation de leur habitation. Cette proportion varie toutefois considérablement selon le statut d'occupation du logement. En effet, seuls 12 % des locataires ont mis de l'argent de côté dans cette perspective. En revanche, c'est le cas de 61 % des propriétaires ayant terminé de rembourser leurs prêts habitation, et de 44 % des accédants à la propriété.

Avez-vous constitué une épargne pour d'éventuels travaux de rénovation de votre habitation ? (en pourcentages, selon le statut d'occupation du logement)



Reste que, à l'heure où les enjeux écologiques et financiers incitent à faire des économies d'énergie, près d'une famille sur deux (46 %) a déjà réalisé des travaux d'amélioration de son logement pour économiser de l'énergie, en particulier des travaux d'isolation (47 %) ou d'installation de systèmes de chauffage (35 %). Toutefois, ici encore, cette proportion varie notablement selon le statut d'occupation du logement. Si les propriétaires, pour les deux tiers, et les accédants à la propriété, pour la moitié, ont déjà engagé des travaux de ce type, c'est seulement le cas de 18 % des locataires dans le parc privé, et de 7 % dans le parc public.

Avez-vous constitué une épargne pour le financement d'un éventuel achat immobilier ?

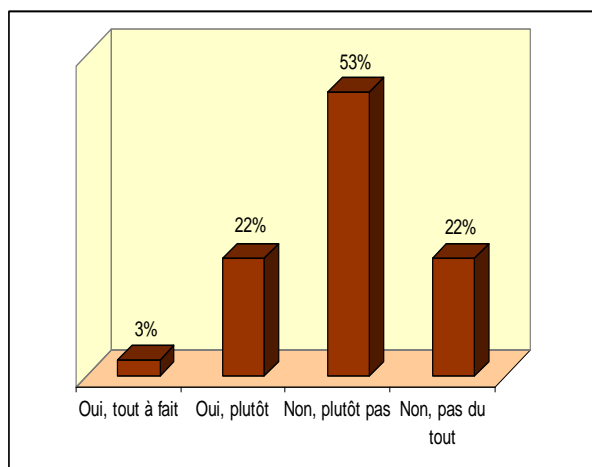


L'accession à la propriété est un vœu cher aux familles. Mais ce projet est-il anticipé financièrement ? Seuls 28 % des locataires interrogés ont répondu qu'ils avaient constitué une épargne pour le financement d'un éventuel achat immobilier. Ce pourcentage dépend étroitement de la CSP des enquêtés puisque c'est le cas de 60 % des professions intermédiaires, contre seulement 25 % des ménages employés ou ouvriers, et surtout, 0 % parmi ceux qui sont sans activité.

PARTIE 3 : REFLEXION DES FAMILLES SUR LES POLITIQUES DE LOGEMENT

A) Opinion des familles sur les dispositifs d'aide ou d'accès au logement

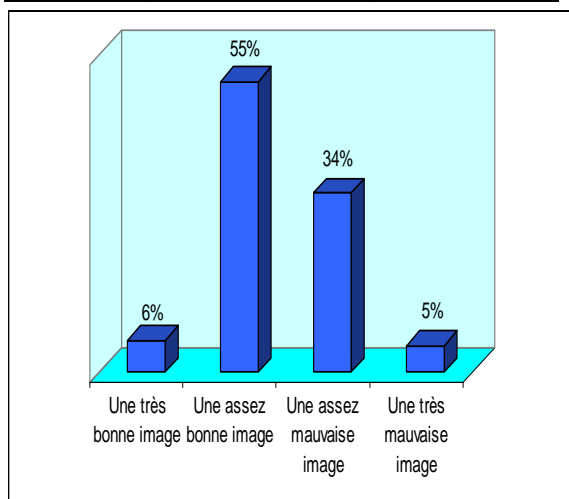
D'une manière générale, pensez-vous que les dispositifs actuels en faveur du logement sont suffisants pour garantir un logement pour tous ?



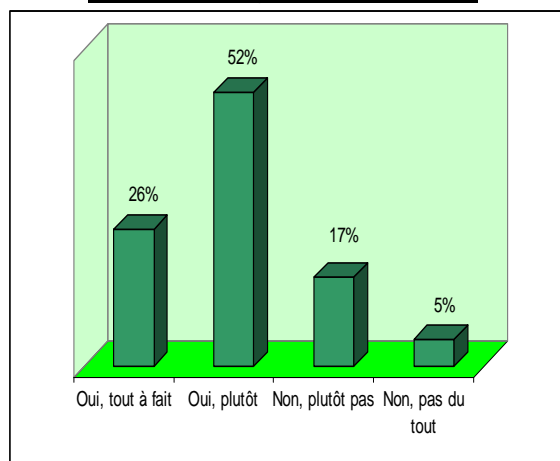
Les familles enquêtées, quelles que soient leurs caractéristiques, affichent une grande réserve à l'égard de l'efficacité des dispositifs actuels en faveur du logement. Seules 3 % d'entre elles pensent qu'ils sont suffisants pour garantir un logement pour tous. Les trois quarts estiment en revanche qu'ils sont « plutôt pas » (53 %), voire même « pas du tout » (22 %) suffisants.

Les besoins en logement, et qui plus est en logements sociaux, sont prégnants. Toutefois, l'opinion des familles interrogées sur le logement social est quelque peu partagée. Si une majorité d'entre elles (55 %) en a « une assez bonne image », une part relativement importante (34 %) en a, au contraire, une « assez mauvaise image », notamment parmi les propriétaires. Malgré tout, plus des trois quarts (78 %) des ménages sont « tout à fait » (26 %) ou « plutôt » (52 %) favorables à une augmentation du nombre de logements sociaux. Il est d'ailleurs notable que, même parmi ceux qui en ont une mauvaise image, une majorité (64 %) se prononce en faveur de leur augmentation.

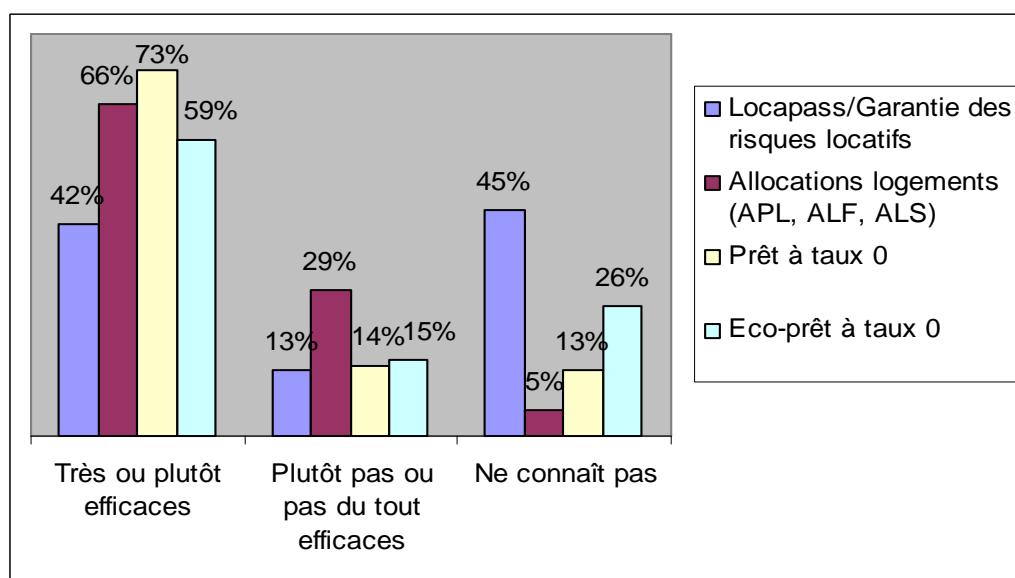
Quelle image avez-vous du logement social ?



Etes-vous favorable à l'augmentation du nombre de logements sociaux ?



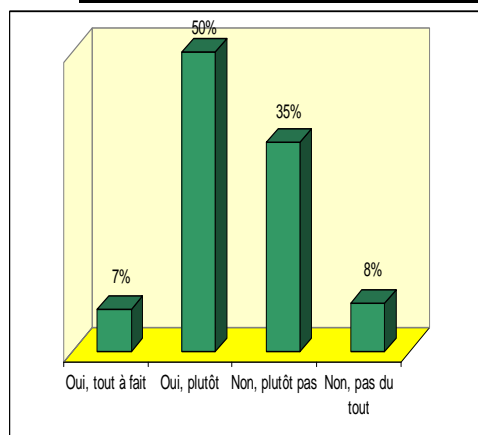
Parmi les aides au logement suivantes, êtes-vous d'accord pour dire qu'elles sont :



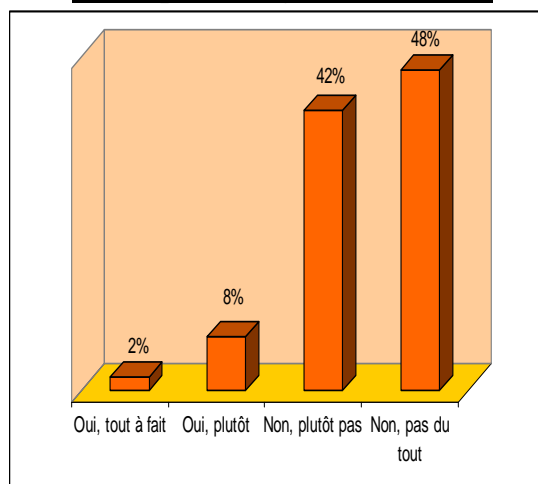
Les différents dispositifs d'aide au logement sont diversement connus et appréciés par les familles. Près de la moitié d'entre elles (45 %) ignorent par exemple l'existence des aides locapass ou garantie des risques locatifs, et 26 % celle des éco-prêts à taux 0 pour l'amélioration de l'habitat. En outre, il est notable que le prêt et l'éco-prêt à taux 0 sont nettement plus méconnus par les locataires que par les propriétaires.

La mesure du prêt à taux 0 pour l'accession à la propriété est la mesure jugée la plus efficace, approuvée par près des trois quarts (73 %) des ménages. Elle est suivie de près par les allocations logement (66 % d'approbation), mais il est intéressant de noter que ce type d'aides est également celui qui suscite la plus grande réserve de la part des enquêtés (29 % le pensent inefficace).

Diriez-vous que les dispositifs « d'amélioration de l'habitat », mis en place aujourd'hui, permettent réellement de vous aider à améliorer votre habitat ?



Seriez-vous prêt à vivre dans une ville plus dense (plus de logements au m²) ?



En ce qui concerne les dispositifs d'amélioration de l'habitat, les avis sont également très partagés. Si la moitié des familles sont plutôt d'accord avec l'idée qu'ils permettent réellement de les aider à améliorer leur logement, 43 % d'entre elles pensent au contraire que ce n'est plutôt pas (35 %), ou pas du tout (8 %), le cas. Précisons que, cette fois, ce sont les propriétaires qui sont les plus réservés à l'égard de l'efficacité de ces mesures.

Enfin, les ménages se montrent largement hostiles à l'égard d'une éventuelle densification urbaine. 90 % déclarent qu'ils ne seraient « plutôt pas » (42 %) ou « pas du tout » (48 %) prêts à vivre dans une ville qui contient plus de logements au m². Cette hostilité est partagée par tous les ménages, quelles que soient leur caractéristiques, excepté les familles monoparentales qui, pour 25 %, se déclarent disposées à résider dans une zone d'habitation avec plus de logements.

CONCLUSION

Cette enquête sur l'habitat révèle tout d'abord que les habitants de la Manche se sentent plutôt bien dans leur logement et n'ont pas pour projet de le quitter dans les prochains mois. Toutefois, derrière ce constat plutôt rassurant, se profilent un certain nombre de problèmes, et surtout d'importantes inégalités, qui dessinent un paysage très contrasté des conditions et du vécu que l'on a de son logement dans le département.

Tout d'abord, la grande majorité des répondants soulignent les nombreuses difficultés auxquelles ils ont été confrontés dans la recherche de leur logement. Des difficultés liées principalement au manque de moyens financiers, mais également au manque de logements correspondant à leurs besoins. Aussi, près d'un quart d'entre eux déclarent qu'ils ont finalement choisi leur logement plutôt « par défaut » que « librement ».

Globalement, les enquêtés partagent les mêmes aspirations en matière d'habitat, et leurs priorités sont relativement identiques. L'accession à la propriété, d'abord perçue comme un placement pour l'avenir et un patrimoine pour les enfants, est un souhait important que quasiment tous énoncent, mais que certains, faute de moyens, ne sont pas parvenus à concrétiser. Par ailleurs, la satisfaction des ménages à l'égard de leur habitat passe d'abord par des critères liés directement au logement lui-même et en ce qu'il contient : jardin, superficie, luminosité. Les critères d'ordre pratique liés à l'environnement, tels que l'accès aux transports ou la proximité des services, sont moins plébiscités.

Ces aspirations communes se traduisent finalement par une vision hiérarchique des statuts d'occupation et des types de logement, selon laquelle le propriétaire d'une maison individuelle avec jardin, ayant fini de rembourser ses prêts, se situe au sommet de l'échelle résidentielle et, le locataire dans le parc social, au bas. Les résultats de l'enquête témoignent en effet que le vécu et les représentations que l'on a de son logement dépendent avant tout du statut d'occupation. Si les propriétaires sont dans une situation plutôt confortable, c'est loin d'être le cas des locataires, catégorie au sein de laquelle sont d'ailleurs surreprésentés les jeunes, les familles monoparentales, ainsi que les ménages modestes ou démunis.

Il apparaît également que les dispositifs publics d'aide au logement, encore trop souvent méconnus, apparaissent insuffisants aux enquêtés. Ces derniers ont par ailleurs une image plutôt bonne des logements sociaux et, dans leur grande majorité, sont favorables à l'augmentation de leur nombre, tout en restant très hostiles à l'éventualité d'une densification urbaine.

Au final, nombre de familles manifestent encore d'importants besoins en termes d'accès ou d'amélioration de leur logement. Et surtout, l'enquête révèle de profondes inégalités entre les ménages. Sachant que l'habitat est déterminant dans la qualité de vie et que les inégalités en la matière ne cessent de croître, les résultats de cette enquête pointent la nécessité de faire de la question du logement une priorité.